

MAREUIL LE PORT

CR de la Commission Bâtiments- Voirie- Mobilier urbain et Logements du 13 avril 2016

Présents : P.Jager, D.Gagneur, T.Canot, F.Toupet, R.Lucien, Y.Champion, C.Mathelin, P.Jobert, D.Harlin.

Excusé : L.Gallet

Absents : P.Ragon, D.Robillard

Ordre du jour :

17h00 : Visite du chantier du pôle scolaire

18h00 : 1- Point sur les études en cours

En préambule, P.Jager présente l'avancée des études concernant la réalisation du giratoire par les services du Département prévu en avril 2017.

Il convient, avant cette date, de procéder aux travaux de dévoiement de tous les réseaux situés dans l'emprise du giratoire (EU, EPL, E.Public, Télécom, Erdf)

Par ailleurs, la CCCM a inscrit la 1^{ère} tranche d'assainissement de la commune allant du cimetière à la Station de traitement des eaux usées. Ces travaux seront réalisés sur plusieurs exercices budgétaires.

La CCCM a également programmé une 1^{ère} tranche de travaux concernant le casernement de pompiers.

CCL1 : La commission suggère que la commission fleurissement réfléchisse à l'aménagement paysager de l'ilot central car le département laissera une butte de terre comme à Mardeuil. A charge de la commune de l'aménager !

CCL2 : Il conviendra de réfléchir également au nom qui sera donné au pôle scolaire (questionnaire, élèves, etc...)

2- Examen du projet de réaménagement de la mairie

Le projet d'aménagement intérieur du rez de chaussée n'appelle pas de remarques particulières. La commission demande néanmoins que des rangements soient prévus en quantité suffisante pour l'archivage, les produits d'entretien et autres fournitures de bureau.

Par contre, l'aménagement extérieur a fait l'objet d'un débat intéressant. Le traitement complet du parvis est souhaité intégrant l'accès des PMR afin de supprimer la rampe telle qu'elle est tracée.

Il est suggéré de supprimer le stationnement des VL et de le prévoir dans la cour actuelle située à l'Est.

Des propositions d'aménagement paysager devront être proposées dans ce sens (plantations, mobilier urbain, etc...). Ainsi, il serait possible de supprimer les jardinières existantes accolées au bâtiment qui sont source d'humidité.

P.Jager informe les membres de l'évolution du nombre d'enfants envisagés pour la rentrée de septembre 2016 (111) ce qui pourrait entraîner une réouverture de la classe située en mairie, et donc le report des travaux après le transfert vers le pôle scolaire en septembre 2017 !

3- Projet de réhabilitation de l'Eglise St-Rémi

Une consultation d'architectes va être lancée sur la base d'un cahier des charges établi par la DRAC. L'année 2016 sera consacrée à l'établissement de l'avant-projet et la définition d'un phasage de travaux sur plusieurs exercices.

Un premier diagnostic met en évidence des problèmes de structure (fissures apparentes extérieures) , des infiltrations et un réseau électrique à remplacer en totalité.

4- Devenir des bâtiments abritant les écoles maternelle et primaire.

Le transfert des classes maternelles et primaires vers le pôle scolaire entraîne la désaffectation de l'école maternelle ainsi que le rez de chaussée de l'école primaire.

Après un long débat, plusieurs idées de réutilisation ont été avancées :

- Dojo dans école maternelle et logement + cabinet docteur dans la primaire
- Cellules commerciales en partie basse de la primaire et/ou garages loués dans la cour
- Mise en vente de la primaire
- Majorité d'avis favorables à la création de locaux "espace santé" dans la maternelle (plain pied et stationnement facile) car cela permettra de proposer un cabinet immédiatement disponible. Souhait de rechercher un médecin pour MLP
- Contacter la poste pour envisager le transfert du bureau vers l'une ou l'autre des écoles
- Quid du bureau ADMR après les travaux de la mairie ?

Par ailleurs, la vente de bâtiments tels le presbytère est évoquée ainsi que celle de terrains (Fortelle)

- Accueillir le futur Office du tourisme de la CC (en raison de sa position géographique centrale à MLP et pourquoi pas le siège de la CC !

